



« Les espèces
exotiques envahissantes.
Les avez-vous vues ? »



Conception graphique, aquarelles, dessins : C. Lecoq (CPIE du Cotentin).
Crédits photos (sauf mention contraire) : CPIE Val d'Authie.

Cette exposition a été réalisée par le CPIE Val d'Authie avec le financement de :



Les espèces exotiques envahissantes

Qui sont-elles ?

Un défi écologique majeur du 21^{ème} siècle

La mondialisation est aussi écologique : l'homme transporte, volontairement ou non, des milliers d'espèces vivantes à travers la planète.

Oui mais voilà, commercialement rentable, certaines d'entre elles deviennent de vraies **pestes envahissantes** les écosystèmes et menaçant des activités économiques locales.

Ces dernières années, ce phénomène s'est **fortement accéléré** suite à la multiplication des échanges commerciaux.

Dans le Nord de la France, comme ailleurs, elles sont là. Rat musqué, Renouée du Japon, Arbre à papillons, en sont quelques exemples parmi les plus visibles.

D'où viennent-elles ?



Dis maman, c'est quoi une espèce exotique envahissante ?

C'est une espèce qui ne vit pas naturellement chez nous, et, par sa prolifération, peut transformer et dégrader les milieux naturels de manière plus ou moins irréversible, perturber les activités socio-économiques et certaines espèces causent également des problèmes de santé.

Pourquoi sont-elles envahissantes chez nous ?

Principales caractéristiques des animaux et des plantes exotiques envahissantes :

- Elles ont un **développement rapide** et sont **très compétitives** ;
- Elles **n'ont pas de parasites** ou de **ravageurs** chez nous.

Comment ont-elles été introduites ?

L'homme est le responsable de ces introductions par son manque de précaution, par sa recherche des plantes les plus belles ou par son appât du gain...

Introduction directe :

- Plantes ornementales s'échappant de nos jardins (Berce du Caucase, Balsamines...)
- Plantes mellifères (Berce du Caucase)
- Elevage (Rat musqué, Ragondin)
- Animal de compagnie (Tortue de Floride, Ecureuil de Corée...)

Des passagers clandestins : introduction indirecte ou involontaire

- Transports commerciaux (Frelon asiatique, Capricorne asiatique)
- Voyage, tourisme

Le saviez-vous ?

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes est devenue la 2^{ème} cause de déclin de la biodiversité dans le monde.

C'est un phénomène mondial

Nos plantes du nord deviennent des pestes végétales ailleurs !

La Salicaire, plante typique de nos zones humides, a recouvert des milliers d'hectares de prairies humides en Amérique du Nord.

Des arrivées permanentes

Tous les ans, de nouvelles espèces colonisent notre territoire, parfois très rapidement.

Par exemple, arrivé seulement en 2004 dans le Lot-et-Garonne, le Frelon asiatique a désormais conquis la moitié des départements français.



...en Amérique du Nord

Carte résumative de la situation (source : MUSE, MULLER et VILLEROT 2010)



Frelon asiatique



Salicaire en France...

Attention ! Des fugueuses dans mon jardin...

Certaines espèces ornementales de nos jardins proviennent de zones naturelles avec un climat très proche du notre. Ainsi adaptées à notre température et sans prédateurs locaux, elles se ressèment en dehors des jardins en pleine nature, jusqu'à, pour certaines espèces, envahir et remplacer complètement les plantes sauvages de chez nous.

En voici quelques exemples dans le nord de la France...

Si vous les avez...

Côté nature

Côté jardin

Le Rosier rugueux : de l'espace vert à la dune
Certaines portions de dunes sur Berck commencent à être colonisées.



La Balsamine de l'Himalaya : du jardin aux berges des cours d'eau...



La Berce du Caucase : Plantée dans les jardins, elle part rapidement à la conquête de nouveaux espaces...



L'arbre à papillons ou buddleia (*Buddleia davidii*) : présente un caractère invasif dans des milieux ouverts et perturbés (carrières, voies ferrées, lieux incultes). C'est actuellement l'espèce la plus fréquente dans les terrains vagues de la ville de Bruxelles.



Les Solidages américains : du jardin à la zone humide



... et dans ma mare ! Elles aiment aussi nos étangs et cours d'eau !

Certaines espèces ornementales des mares de nos jardins proviennent de zones naturelles avec un climat très proche du notre. Si vous les laissez s'échapper dans les plans d'eau et cours d'eau voisins, certaines espèces ont la capacité de les envahir.

En voici quelques exemples dans le Nord de la France ...

Ne les dispersez pas...

Côté jardin

Côté nature

La Jussie : la seule plante interdite au commerce en France à cause de ses invasions massives et de la quasi-impossibilité à l'éradiquer d'un site. Elle se développe si rapidement qu'elle peut doubler sa masse toutes les 2 à 3 semaines.



La Crassule de Helms : signalé seulement en 2006 dans le nord, sa progression est à surveiller car elle est en forte expansion dans toute la France depuis une dizaine d'années.



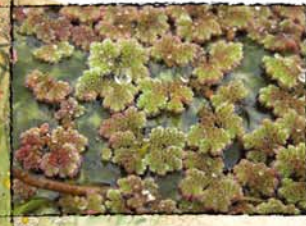
Le Myriophylle du Brésil : depuis les bassins d'agrément, il forme de denses tapis flottants sur les eaux stagnantes.



Des plantes aquatiques oxygénantes (*Egeria densa*, *Lagarosiphon*) : de l'aquarium aux plans d'eau



L'Azolle (*Azolla filiculoides*) : du bassin d'ornement aux plans d'eau.



Les Renouée asiatiques Des "Bambouseraies" dans le Nord !



D'où viennent-elles ?

Originaires d'Asie orientale, elles ont été introduites en Europe au 19^{ème} siècle comme plante ornementale. Après la 2^{ème} guerre mondiale, elles ont commencé à fortement proliférer dans toute la France...

Les raisons de leur succès

Après guerre, c'est l'heure de la reconstruction. Avec l'arrivée des gros engins de terrassement, tout est plus facile et plus rapide. Des milliers de tonnes de terres et de remblais sont transportés. Les Renouées asiatiques en profitent pour se disséminer largement.

Comment les reconnaître ?



Forme des massifs très denses



Tiges semblables à des bambous



Feuilles ovales à base droite pour la Renouée du Japon



Feuilles ovales à base échancrée pour la Renouée de Bohême

A la conquête de nos paysages

Elles ne se multiplient pas par graines mais uniquement par bouturage de tiges ou par les rhizomes. Ce sont les activités humaines (transport de terres, gyrobroyage...) qui les disséminent.

De nos routes...



Le saviez-vous ?

La **Renouée du Japon** dispose d'un système « racinaire » à faire pâlir d'envie nos chiens locaux. Ses rhizomes (tiges souterraines d'ancrage et de réserve) plongent à plus de 2 m de profondeur. Elles peuvent croître sous les routes et même traverser le bitume...

Sachez que seulement un gramme de rhizome suffit à redonner une plante...



De nos berges de rivière...

Elles ont une prédilection pour les berges de cours d'eau et finissent par former des populations denses monospécifiques sur les berges.

PAS MOYEN DE LES ARRACHER GRAR !!



Renouée du Japon en bord de route ?



Non, sur les berges de la Canche...



ELLE N'EST PAS MON ROYAUME GRAR !!

PLUS DE PLACE POUR NOUS !!

De multiples nuisances

- Limitation de la régénération des ligneux en zone alluviale
- Erosion des berges

Comment lutter ?

Leur éradication du nord de la France est impossible.

Elles sont partout et actuellement nous ne disposons d'aucun moyen de lutte rapide et économique. Elles se moquent des herbicides et repoussent de plus belle l'année suivante.

- Une 1^{ère} technique : **épuiser les rhizomes** mais c'est un travail contraignant et de longue haleine. Faucher tous les mois d'avril à octobre, exporter les tiges (fort risque de bouturage), les laisser sécher et les détruire. Et continuer cette gestion pendant 8 à 10 ans sans interruption.
- Une 2^{ème} technique : **la concurrence avec d'autres plantes**. Sur les berges des cours d'eau, un reboisement accompagné d'un fauchage ou d'arrachage pluriannuel donnent de bons résultats.

Les bonnes pratiques préventives

- Ne pas les planter, ne pas les distribuer aux amis (c'est un cadeau empoisonné pour eux)
- Ne pas traiter chimiquement en bordure de cours d'eau (c'est interdit)
- Ne pas jeter les résidus de fauche dans la nature ou dans la rivière
- Ne pas composter
- Ne pas déplacer les terres contaminées avec des rhizomes

La Berce du Caucase

La plus grande plante européenne à l'assaut de l'Europe de l'Ouest
Plus vite, plus haute, plus fort...ement envahissante

D'où vient-elle ?

Originaire du Caucase, elle a été introduite en Europe de l'ouest au 19ème siècle comme plante ornementale. Avoir la plus grande plante d'Europe, quelle gloire à l'époque... Certains la considèrent comme une bonne plante mellifère. Concrètement, ce n'est pas la plante miracle pour nos abeilles mais les idées restent ancrées parfois longtemps...



Jusqu'à 4 m de hauteur

Comment la reconnaître ?



Tige jusqu'à 10 cm de diamètre

De multiples nuisances

Santé publique : au contact de sa sève et sous l'effet du soleil, elle provoque des réactions cutanées semblables à des brûlures au 2nd degré



Forte perte de biodiversité en cas de peuplements denses. Elle peut entièrement recouvrir les milieux infestés (berges de cours d'eau, boisement clair, lisières, bord de routes, friches...) et remplacer la flore typique de nos paysages.



A la conquête de nos paysages



De nos bords de cours d'eau...
Les graines sont emmenées par l'eau sur plusieurs kilomètres et déposées sur les berges par les crues.



Des friches et boisements clairs...
Les graines s'échappent des jardins par le vent ou par les dépôts de déchets verts.



De nos bords de routes...
Les graines sont disséminées par le vent, les véhicules, l'eau de ruissellement et l'eau des fossés.

Un exemple d'invasion dans le nord

45 stations ont été trouvées en 2012 sur les bassins versants de la Canche et de l'Authie recouvrant plus de 2,2 hectares.

Pourquoi s'en inquiéter aujourd'hui ?

L'expérience de nos malheureux voisins Allemands nous alerte. En Allemagne, désormais rien ne l'arrête. La plante progresse de plusieurs hectares par année malgré plus de 12 millions d'euros d'effort de lutte par an. Face à un tel constat, mieux vaut intervenir dès maintenant car nos populations locales sont encore très réduites... pour le moment...



Comment lutter ?

Leur éradication, difficile, nécessite rigueur, protection et une très bonne connaissance de la plante. Espèce à courte durée de vie, elle fleurit au bout de 3 ans puis meurt, mais elle a produit et épanouï plusieurs milliers de graines qui germeront pendant près de 8 ans. *Vous avez compris* : prévoyez au moins 8 ans de destruction rigoureuse de tous les pieds apparaissant. Si vous laissez un seul pied fleurir et grainer, vous en reprenez pour près de 8 ans.

La méthode de lutte

Les herbicides sont assez inefficaces, beaucoup de pieds repoussent après. Nombreux sont les particuliers qui n'en sont pas venus à bout et se sont découragés. Pour les petites surfaces envahies, préférer la coupe dans la racine sous le collet. **C'est efficace à 100 %.**



Surtout ne touchez pas la plante sans protection, vous risquez des brûlures.

Demandez des conseils de gestion
Dans tous les cas, **contactez un spécialiste de la lutte contre ces espèces exotiques envahissantes.** Il vous conseillera au cas par cas et vous proposera les meilleures techniques de lutte à moindre coût en fonction des connaissances et de l'avancée de la recherche du moment.



La Balsamine de l'Himalaya

La belle des jardins est aussi la bête de nos rivières

D'où vient-elle ?

Originaire d'Asie, elle a été introduite en Europe au 19^{ème} siècle comme plante ornementale.

Au 20^{ème} siècle, la mode est au jardin d'agrément et notre belle envahisseuse est largement cultivée dans les jardins.



Comment la reconnaître ?

Plante annuelle de 1 à 2 m de hauteur, à fleurs pourpres à rose pâle. Les feuilles sont opposées ou groupées par trois. Les fruits forment des capsules qui explosent à maturité projetant les graines sur plusieurs mètres.



À la conquête de nos paysages de cours d'eau

Les fruits explosent et projettent les graines au loin. Si votre platebande de Balsamine est à portée d'un cours d'eau ou d'un fossé, celles-ci seront emmenées sur plusieurs kilomètres et déposées sur les berges. **Vous allez, sans le savoir, modifier profondément le paysage typique de votre cours d'eau...**

Voyez la colonisation des sources de la Lys en quelques années...



De multiples nuisances



- **Forte réduction de la biodiversité** en cas de peuplements denses. Elle remplace la flore typique des berges.
- **Limitation de la régénération** des ligneux en zone alluviale
- **Gêne** pour la circulation et l'accès des usagers aux rives des cours d'eau



Comment lutter ?

Espèce annuelle, elle meurt l'hiver. Les graines vivent au maximum 2 ans, théoriquement si vous détruisez tous les pieds **avant floraison et fructification** pendant 2 à 3 ans, la plante aura disparu de votre terrain.

La plante s'arrache très facilement. Arrachez-là avant ou en **début de floraison** avant la **formation des graines** puis laissez sécher les tiges hors des zones de crues pour éviter tout risque de bouturage.



La meilleure gestion : la prévention

Ne me plantez pas près d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau. Indispensable : il faut supprimer les sources de contamination, c'est-à-dire toutes les plantations de Balsamine dans les massifs de fleurs des riverains du cours d'eau. Sinon rien de sert de vouloir éradiquer.

Si vous trouvez quelques pieds naturalisés au bord d'un cours d'eau, arrachez-les.



Des p'tites bêtes devenues ch'ti bêtes !

Plus petites, plus discrètes, de nombreux petits animaux ont conquis le nord après un long périple et de nombreuses péripéties. Leur impact sur notre environnement semble encore limité pour l'instant... mais demain ?



Coccinelle asiatique, une ancienne arme biologique
Originnaire d'Asie, on m'a lâché en pleine nature pour détruire vos pucerons. Vos hivers me conviennent et comme je l'aime bien votre pays, je m'y suis installée...
Le Nord de la France abrite plus de 40 espèces différentes de coccinelles et certaines ne semblent pas apprécier ma concurrence... tant pis pour elles !



Ecrevisses américaines
Depuis mon arrivée en France, j'ai pullulé massivement dans les marais, les étangs et les rivières, y détruisant la végétation aquatique et de très nombreux insectes, mollusques, amphibiens et gibiers d'eau.
Je suis présent dans toute votre région.
See you later...

Crabe chinois

Vos bateaux commerciaux m'ont amené sur vos côtes à l'insu de mon plein gré.
J'aime vos estuaires d'eaux saumâtres et surtout les berges de vos charmants petits fleuves côtiers. Je suis déjà installé dans la Canche, la Liane et la Slack...
Mais rassurez-vous, je suis encore discret...



Moule zébrée

J'habitais dans la Mer noire et la Mer Caspienne. Mais vos bateaux commerciaux m'ont offert un bien beau voyage touristique chez vous. Les canaux du nord sont si beaux que je m'y suis installée... Le Nord-Pas-de-Calais est devenu ma terre d'accueil...

Frelon asiatique

Coucou, je suis le petit dernier. Arrivé seulement en 2004 en France dans le Lot-et-Garonne, j'ai déjà conquis la moitié de la France. J'ai même atteint Somain près de Valenciennes en 2011.
Grand prédateur des abeilles, je suis devenu la hantise des apiculteurs qui me traquent...



De futures ch'tites bêtes ?

Attention on arrive !

Ces animaux, parmi tant d'autres, sont partis à la conquête de la France. Le nord de la France ne sera qu'une étape pour eux...

Le saviez-vous ?

Relâché dans les années 60, le Raton-laveur a conquis une grande partie du département de l'Aisne et de l'Oise. Le Nord-Pas-de-Calais n'est plus très loin...



Incredible mais pourtant vrai !

Un poisson géant dans nos rivières
Je mesure 2 à 3 m. J'ai déjà envahi la Loire. La Somme me plaît bien aussi depuis peu. Bientôt le Silure sera chez vous ...



Rat musqué et Ragondin

Ces deux gros rongeurs sont arrivés chez nous pour être transformés en manteau de fourrure et autres accessoires à la mode. Personne n'aurait imaginé, il y a un siècle seulement, qu'ils s'inviteraient massivement dans nos paysages...



Rat musqué
Originnaire d'Amérique du nord, élevé pour sa fourrure, il s'est échappé au 20^{ème} siècle...

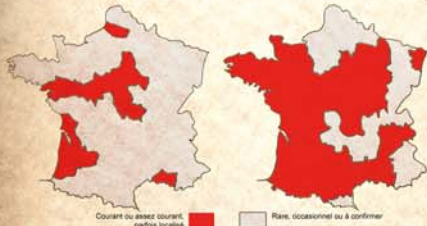


Ragondin
Originnaire d'Amérique du sud, élevé pour sa fourrure, il s'est échappé au 20^{ème} siècle...



Incredible but true, Coypu and Muskrat have conquered almost all of France in less than a century!

Ragondin 1960 / 1995
Source : Muséum National d'Histoire Naturelle



The Coypu to the conquest of France...

...The Coypu to the conquest of Nord-Pas-de-Calais!

Un voisin indésirable qui se rapproche !
Situation en 2012



De multiples nuisances

- Dégâts sur berges et digues. Les terriers creusés minent et accélèrent l'érosion des berges.
- Dégâts sur les cultures. Le Rat musqué s'attaque surtout aux cultures maraîchères et provoque quelques « ronds » dans les cultures céréalières. Plus vorace du fait de sa taille, le Ragondin peut couper plusieurs centaines de m² de maïs.
- Vecteur de maladies comme la leptospirose, l'échinococcose alvéolaire



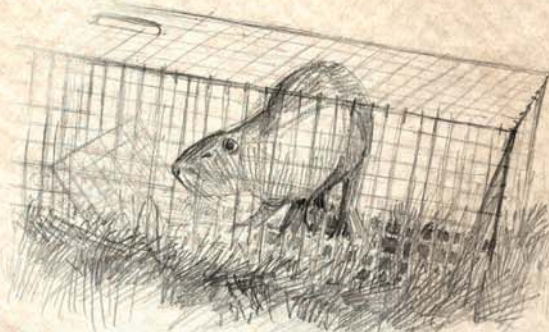
Dégât sur berges



Dégâts sur maïs
Pieds de maïs cisailés en biseau

Méthodes de lutte

En France, le Rat musqué et le Ragondin sont considérés comme des nuisibles. Ils peuvent uniquement être régulés par le piégeage pratiqué par des piégeurs agréés.



Ne nous abandonnez pas!!

Le lâcher d'animaux de compagnie est une des causes de l'arrivée de nouvelles espèces exotiques envahissantes en France. Quels qu'ils soient, ne les abandonnez pas !



Tortue de Floride

C'est l'histoire d'une tortue...

Des années 1970 à 1990, elles ont été importées massivement d'Amérique par des animaleries. Malheureusement, les vendeurs oubliaient toujours de préciser que ces petites tortues grandiraient pour atteindre plus de 20 cm et peser près de 3 kg, et vivraient des dizaines d'années...

De 1989 à 1994, plus de 4 millions de tortues auraient été importées et vendues rien qu'en France. Et combien d'abandonnées ? Elles sont désormais dans nos plans d'eau, et pour longtemps...

Et quand le nombre de tortues augmente... c'est une partie de l'écosystème qui est menacé.



Photo: © CLARON

De multiples nuisances

- Sources d'infections humaines à Salmonella, ce qui a été conduit à son interdiction de vente aux États-Unis à partir de 1975.
- Forte réduction de la biodiversité en cas de peuplements denses : assez vorace pour vider une petite mare de la plupart de ses amphibiens et végétaux.

Poisson rouge

C'est l'histoire d'un poisson...

Originaire d'Extrême-Orient, il a sans doute été introduit en Angleterre au 17^e siècle, comme espèce ornementale de luxe.

Il peut vivre 30 ans. Il dévore oeufs, larves, têtards, petits animaux et certaines parties des plantes aquatiques. Dans les petits plans d'eau, il peut entraîner la disparition d'espèces animales (rainettes, tritons...) en quelques années.



Photo: © Chappuis J.L.

Écureuil de Corée (ou Tamia)

C'est le début de l'histoire d'un écureuil... (encore autorisé à la vente)

Originaire d'Asie, 11 populations de Tamias se multiplient depuis quelques années en France (Ile-de-France et Picardie), issues d'individus relâchés par des propriétaires.

Le saviez-vous ?

Trois écureuils, bientôt quatre en France ! La France n'abrite naturellement qu'une seule espèce d'écureuil : l'Écureuil roux.

Deux espèces introduites, l'Écureuil de Corée et l'Écureuil à ventre rouge, ont commencé à se multiplier en France.

L'Écureuil gris, très célèbre en Angleterre, introduit aussi en Italie, se rapproche, année après année, de la frontière franco-italienne...

Incroyable mais pourtant vrai ! L'Écureuil roux disparaît d'Angleterre, il est remplacé par l'Écureuil gris.

Introduit au début du 20^{ème} siècle, 2,5 millions d'Écureuil gris ont colonisé l'Angleterre, volant la niche écologique de l'Écureuil roux. Désormais, il ne reste plus que 160 000 écureuils roux.

Écureuil gris



Écureuil roux



Distribution de l'Écureuil roux et gris en Angleterre de 1940 à 2010

(Source : d'après Red Alert NW, 2003)

- Écureuil roux
- Écureuil gris
- Aucun

Pour en savoir plus !

Pour plus d'informations sur les écureuils en voie de naturalisation en France, allez sur le site : <http://ecureuils.mnhn.fr/>

Ne soyez plus complices de leur évasion ! Adaptez vos pratiques au jardin

STOP à leur plantation !

La meilleure méthode de prévention !
Ne pas les planter dans vos jardins.

Elles nous sont proposées un peu partout : dans les commerces de plantes, les bourses aux plantes, les échanges avec les amis... Si vous les reconnaissez, refusez-les en informant leurs propriétaires du danger de les relâcher en pleine nature.

D'autres plantes aussi décoratives peuvent aisément les remplacer sans présenter de risque pour l'environnement.

Echanges entre jardiniers de cadeaux empoisonnés...

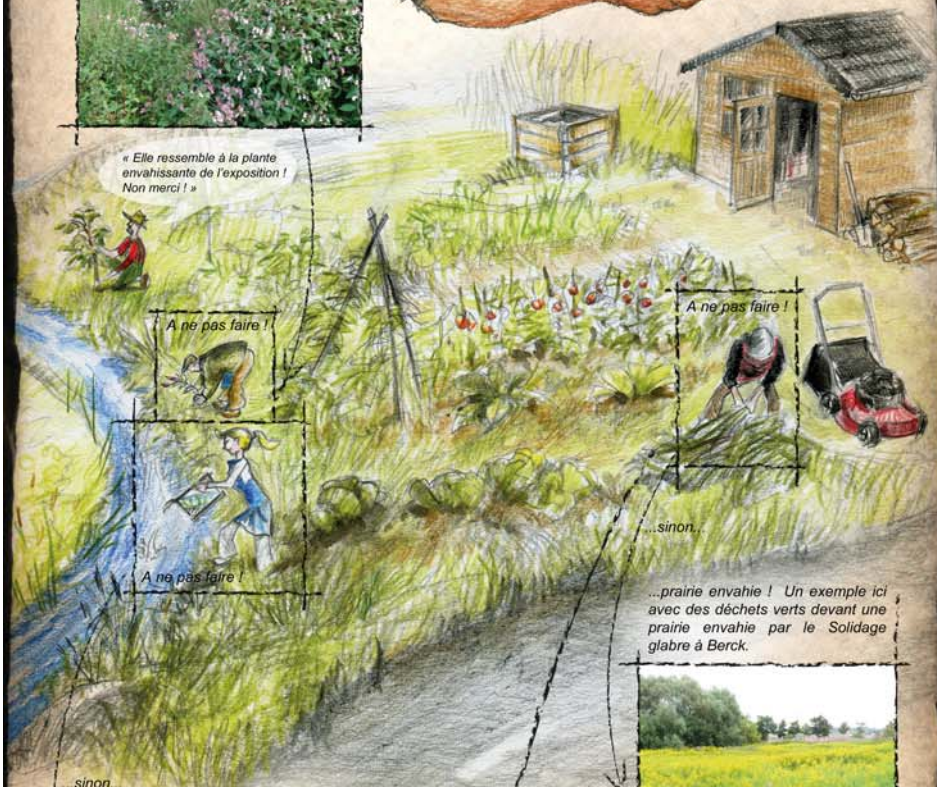


« Une Renouée du Japon contre une Balsamine de l'Himalaya ! »

Ne plantez pas de Balsamine de l'Himalaya au bord de l'eau sinon...



« Elle ressemble à la plante envahissante de l'exposition ! Non merci ! »



A ne pas faire !

A ne pas faire !

A ne pas faire !

...sinon...

...prairie envahie ! Un exemple ici avec des déchets verts devant une prairie envahie par le Solidage glabre à Berck.



...sinon...

...cours d'eau envahis ! Un exemple ici d'envahissement après le rejet d'Hydrocotyle fausse-renoncule dans la Vieille Lys à Haverskerque, le cours d'eau a été envahi sur 6 km.



...sinon...

STOP aux déchets verts dans la nature !

Par paresse et par ignorance, des tas de déchets verts se créent sur le bord de la chaussée, dans un fossé, au bord d'un bois... Ils sont alors fréquemment alimentés par d'autres voisins qui aiment profiter de cette solution de facilité... Les conséquences sont parfois impressionnantes... pensez au propriétaire de cette prairie qui devra lutter pendant des années contre l'envahissement.

...bord de route envahi ! Un exemple ici d'envahissement par la Renouée du Japon.



STOP pas de plantes d'aquarium ou de mares dans la nature !

Ne déversez pas vos eaux d'aquarium et de mares dans le cours d'eau. Le risque de prolifération de certaines plantes est tel qu'elles peuvent coloniser tout le milieu aquatique sauvage à la suite d'un rejet.

STOP aux dépôts sauvages de terres et remblais dans la nature !

La terre peut contenir des fragments de Renouées asiatiques qui créeront une nouvelle population sur la commune.

Stop aux introductions de poissons exotiques pour empois(s)onner vos plans d'eau !

En France, **27 espèces de poissons** ont été introduites depuis l'époque romaine. **23 sont encore présentes** soit plus d'un tiers de toutes les espèces de poissons en France.

Aujourd'hui encore de nombreux poissons exotiques sont relâchés dans l'eau sans précaution sans que soient pris en compte les risques pour la faune aquatique typique de nos rivières et plans d'eau...



Le Goujon asiatique (ou Pseudorasbora)

Originaire d'Asie du Sud-est, il a été introduit accidentellement en Roumanie en 1960 en provenance du Yang-Tse-Kiang. Signalé pour la première fois en France en 1978-1980, il est maintenant présent dans de nombreux départements et continue son extension.

Nuisances : vivant dans les eaux douces, sa ponte est exceptionnelle et il entre en compétition alimentaire avec les espèces locales.

Le Poisson-chat

Originaire d'Amérique du Nord, a été importé en France entre 1871 et 1885, à titre de « curiosité zoologique ». Il se serait enfui des aquariums du Muséum d'Histoire Naturelle à Paris par les égouts... Depuis il a presque totalement colonisé le réseau hydrographique français.

Il prolifère dans les eaux stagnantes ainsi que dans les eaux lentes des rivières et fleuves.

Nuisances : redoutable compétiteur, il limite les ressources alimentaires des autres espèces de poissons, provoquant des déséquilibres biologiques.



La Perche-soleil

Originaire d'Amérique du nord, elle a été introduite en France en 1877 pour son aspect décoratif, en aquariophilie. Elle est actuellement présente dans de nombreux cours d'eau et plans d'eau.

Poisson carnassier s'alimentant de diverses larves d'insectes, des crustacés, des vers et des petits mollusques mais aussi des oeufs et alevins de poissons.

Nuisances : la Perche-soleil est susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques dans les eaux.

Origine des introductions

- Lâchers de poissons pour réempoisonnement des rivières et des plans d'eau
- Pêche au vif
- Echappés d'élevages
- Lâcher volontaire pour "augmenter" (sic) la diversité en poisson.

De multiples nuisances

- Certaines espèces sont des prédateurs de la faune locale (zooplancton, les insectes aquatiques, les batraciens, oiseaux...).
- D'autres sont végétariennes, détruisant toute la flore sauvage aquatique.
- Certaines espèces s'adaptent tellement bien (exemple le poisson-chat en France) qu'elles remplacent en parti certaines espèces locales.

Comment lutter ?

La priorité des priorités : LA PREVENTION

Lorsqu'un poisson nouveau se met à proliférer, il n'y a plus aucun moyen de l'éradiquer.

Ayez le bon geste ! Préservons la faune piscicole typique du nord.

**Vérifier les poissons de réempoisonnements.
N'achetez pas de poissons inconnus pour la pêche au vif.**



Attention
à ce que vous relâchez !



Ils luttent déjà pour préserver vos paysages et votre santé. Aidez-les !!

Face à ces multiples invasions dans nos paysages, de nombreux acteurs locaux ont décidé d'agir pour limiter la progression voire éradiquer ces espèces indésirables. Des chantiers de lutte ont désormais lieu partout en France et parfois près de chez vous.



Chantier contre la Berce du Caucase à Humières

Participants : mairie d'Humières, Pays du Ternois et CPIE Val d'Authie
Repérée en 2010 sur Humières, une enquête auprès des habitants a permis de découvrir 4 autres populations en 2012 sur la commune.
Avec l'aide de la mairie, tous les pieds de Berce du Caucase ont été détruits en 2012, soit près de 2000 m² envahis.

Chantier contre la Berce du Caucase à Marenla

Participants : MDI (ancienne DDE) du Montreuillois, mairie de Marenla et CPIE Val d'Authie
Présente depuis près de 60 ans dans un bois isolé de la commune, il a suffi qu'un habitant la plante au panneau de sortie du village pour qu'elle en profite pour prendre la poudre d'escampette le long de la route départementale, puis un bois de pente puis le long de la Canche.
Tous les pieds au bord de la départementale ont été détruits en 2012.



Chantier contre la Berce du Caucase à Neuville-sous-Montreuil

Participants : GDEAM, mairie de Neuville-sous-Montreuil et CPIE Val d'Authie
Depuis plusieurs années, une parcelle du Marais de Montreuil est colonisée par la Berce du Caucase. Ayant franchi les limites du terrain privé, elle colonise désormais un chemin communal, un sous-bois voisin et la route départementale.
Face à cette forte progression de la Berce du Caucase, deux chantiers de lutte ont été organisés par le GDEAM et le CPIE Val d'Authie sur plus de 5000 m² envahis.



La nouvelle bataille d'Azincourt... contre la Berce du Caucase en 2012

Participants : mairie d'Azincourt, Communauté de communes Canche Ternoise et CPIE Val d'Authie.
Implanté par un apiculteur amateur une quinzaine d'années auparavant, la plante s'est disséminée sur plusieurs sites dont un chemin communal.
Recouvrant près de 500 m², un chantier de lutte a détruit tous les pieds visibles en 1/2 journée...



Chantier contre la Balsamine de l'Himalaya sur la Planquette

Participants : Pays des 7 vallées, SYMCEA, communes riveraines de la Planquette, Associations locales de pêche et Fédération de pêche 62, Association des amis du patrimoine de Fressin, Association d'insertion AILES, CPIE Val d'Authie

Vous pouvez nous aider dans cette lutte préventive !

Participez à des chantiers de lutte
Des chantiers de bénévoles contre les espèces exotiques envahissantes sont régulièrement organisés chaque année.
Laissez-nous vos coordonnées si vous souhaitez être prévenu du prochain chantier.



Signalez-nous les foyers d'infestation
Si vous trouvez des zones où se multiplient les animaux et les plantes citées dans cette exposition, prévenez-nous.

